

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Larbi Ben M'hidi-Oum El Bouaghi

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

Niveau 2^{ème} A. Master

Enseignant.e.s : Sammani.H

Année Univ : 2021/2022

Durée : 1h30

Groupes : 1-2-3-4

Corrigé-type du contrôle du 1^{er} semestre
Techniques de classe

Réponse 1 (8 pts)

A. Définir les notions suivantes : (1pt×2)

- **Un objectif général** : Les objectifs généraux présentent les grandes orientations sur les apprentissages à réaliser dans le cours.
- Ils sont formulés à l'aide d'un **verbe à l'infinitif**
- Ils énoncent de **manière générale** les connaissances à acquérir par l'étudiant.
- Leur **nombre** est approximativement de trois à cinq pour le cours, mais peut varier selon les besoins et le contexte du cours.
- **Un objectif opérationnel** : Les objectifs spécifiques décrivent les apprentissages que les étudiants doivent atteindre à la fin d'une séance de cours, d'un module ou d'une unité d'apprentissage. Ils découlent des objectifs généraux en amenant un degré de précision supérieur. Il est exprimé de telle manière qu'il soit raisonnablement possible de déterminer sans ambiguïté s'il est atteint ou non. Il doit décrire une activité de l'apprenant identifiable par un comportement observable.

Issus de la démultiplication des objectifs spécifiques, ils doivent satisfaire aux 4 exigences suivantes¹ :

- Décrire de façon univoque le contenu de l'intention pédagogique
- Décrire une activité de l'apprenant identifiable par un comportement observable
- Mentionner les conditions dans lesquelles le comportement souhaité doit se manifester
- Indiquer à quel niveau doit se situer l'activité terminale et quels critères serviront à évaluer le résultat

B. Le classement des objectifs : (1pt×2)

- *Classement en fonction de la discipline*

Il permet d'identifier la discipline à laquelle se rapporte un objectif donné. S'il concerne plusieurs disciplines, il est dit transversal.

¹ D. Hameline, Université de Paris-Dauphine

- *Classement en fonction de la nature de l'objectif*

L'objectif est notionnel s'il est relatif à un savoir, une notion, une idée, une abstraction ou un concept; il est méthodologique s'il se réfère à un savoir-faire, un raisonnement, une action, une démarche, une stratégie, une procédure ou une méthode; il est d'attitude s'il concerne un savoir-être, un comportement ou une conduite.

- *Classement en fonction des durées pour atteindre l'objectif*

C. (1pt×2)

Verbes d'action à l'infinitif	Objectifs d'apprentissage répondant aux quatre critères d'exigence
Exemple : Citer	Toute proposition correcte est acceptée

D. Deux intérêts de l'exploitation des objectifs d'apprentissage dans l'enseignement : (1pt×2)

- Déterminer les connaissances à acquérir et les compétences à développer par les étudiants au terme d'une activité d'apprentissage.
- Par souci de cohérence, le choix des évaluations, des activités d'enseignement-apprentissage et l'organisation du contenu du cours découlent des objectifs d'apprentissage.
- Les objectifs d'apprentissage facilitent la communication entre l'enseignant et les étudiants, puisqu'ils précisent les apprentissages à faire, les actions à accomplir ou les performances à atteindre.

Question 2 (8 pts)

a. Les deux fonctions d'une fiche pédagogique : (1pt×2)

- Elle fait apparaître les niveaux des interactions en classe (interactions communicatives, cognitives, méthodologiques, culturelles...).
- Elle est appelée à « prévoir » « l'imprévu » en bénéficiant de la souplesse et de la globalité convenables.
- Elle transposera les intentions pré-pédagogiques didactisables en actes, en activités de classe, ...
- Elle constituera une feuille de route pour la gestion de classe.

b. Le canevas utilisé afin de remplir le cahier des textes : (0.5pt ×4)

Date	Horaire	Contenu de la séance	Observation	Emargement

c. Les fonctions de la case remarque ou (observations) qui figure sur le cahier journal de l'enseignant : (1pt×2)

- Elle permet de consigner les modifications apportées au projet initial suite aux imprévus, en les commentant et en leur proposant des alternatives pédagogiques fiables.
- Elle permet de noter certaines lacunes des élèves et certaines difficultés d'apprentissage dans le dessein de programmer des remédiations instantanées et/ou intégrées aux activités, tout en prenant en compte ces lacunes dans les planifications ultérieures.

d. Les deux distinctions entre le cahier journal et le cahier des textes : (1pt×2)

	Cahier journal (carnet de bord)	Cahier des textes
Statut institutionnel	Réglémenté par les <i>Orientations pédagogiques</i> (2007 pour le lycée et 2009 pour le collège)	Réglémenté par les notes ministérielles n°65/9mars 1981 et n° 255/26 décembre 1981
Statut pédagogique	A dominante pédagogico-didactique	A dominante pédagogico-administrative
Statut cognitif	<ul style="list-style-type: none"> - Brouillon du projet pédagogique - Contenus PREVISIONNELS - Planification des apprentissages futurs - Propédeutique pour le soutien 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet REELLEMENT fait - Contenus réalisés - Planification adoptée.
Statut méthodologique	Planification hebdomadaire, mensuelle, séquentielle, modulaire, etc.	Planification quotidienne
Statut stratégique	<ul style="list-style-type: none"> - Feuille de route - Autoréflexion didactique - Document souple, ouvert, formateur, ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Officialisation du projet - Document figé, défini, clos.

Remarque (4 pts)

Il sera tenu compte de la qualité et la correction de la langue, et de la mise en valeur du devoir dans l'évaluation de l'ensemble de la copie.